Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260220-2026034-DE

Guer
Ville et Nature

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 20/02/2026

L'an 2026 et le 20 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Luc BLÉHER, Maire.

Date de la convocation : 06/02/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : M BLÉHER Jean-Luc, Maire, Mmes : ALAUX Monique, AUGÉ Diavie Ursula, CHOTARD Chantal, GRU Nathalie, HAMON Isabelle, HERBERT Caroline, METAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, ROUXEL Annick (Arrivée à 18h53), SOGORB MOUTEL Annie, MM : BLANCHARD Michel, BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COLLÉAUX David, COWET Vincent, JOLY Maurice, ORHAN Jean-Claude, PIHÉRY André, POIRIER Christophe, RODRIGUEZ Paul, ROUSSEL Yvon, SARAZIN Claude

ABSENT(S) : Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : COUPEZ Marie-Laure à M CARLETTO René, HOUSSIN Yvette à MME GRU Nathalie, M. GUISSE Jean-Claude à M BLANCHARD Michel
Absent(s) : Mmes : DEBRET Emi, HÉAS-BEAUD Anne-Céline, M. LE JONCOUR Antoine
Secrétaire de Séance : Mme Yvette HOUSSIN

---

20. 2026 -034 DOMAINE ET PATRIMOINE (3.5) DENOMINATION DE LA HALLE DES SPORTS

Dans le cadre de la construction de la nouvelle salle multisports sur le site du «Complexe sportif de Saint-Gurval»,

il convient d'attribuer une dénomination officielle de l'équipement.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2023-067 relative à la construction d'une salle de sports,

Considérant l'achèvement des travaux de la nouvelle salle de sports située au 25 rue du Manoir,

Considérant qu'il convient d'attribuer une dénomination officielle à cet équipement sportif,

le Conseil municipal décide :

- De dénommer la nouvelle salle de sports :
  « Halle des sports Marie-Amélie LE FUR»
  Triple championne Paralypique en Para-Athlétisme et présidente du Comité Paralympique et Sportif

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER
56380 (Morbihan)

Jean-Luc BLEHER

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260220-2026034-DE

- Cette dénomination sera utilisée dans tous les actes administratifs, documents officiels, supports de communication et signalétiques.
- La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prévues par la réglementation en vigueur et sera transmise au Préfet conformément aux dispositions légales.
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A la majorité (pour : 26 contre : 0 abstention : 0)

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER
56380 (Morbihan)

Jean-Luc BLEHER